



**LETTRE D'INFORMATION
DE LA COMMUNE MIXTE DE VALBIRSE**

Novembre 2020

Promotions civiques annulées



A l'image de la sortie des aînés et de la fête des jubilaires, la soirée des promotions civiques n'aura pas lieu cette année. Eu égard à la pandémie de Covid, le Conseil communal a décidé d'annuler cet événement. Les citoyennes et citoyens qui atteignent leur majorité ne seront pas oubliés pour autant. Ils seront invités, par lettre, à venir réceptionner un livre attractif et instructif sur nos institutions ainsi qu'un bon de fr. 30 valable auprès des commerçants et artisans de Valbirse.

Le Conseil communal souhaite tout le meilleur à ces nouveaux ayants droit et les encourage à utiliser leurs droits civiques.

Place de jeux réservée à la crèche

Les autorités communales rappellent que la place de jeux à la rue du Frête 8, à Malleray, est réservée aux usagers de la crèche Au P'tit Château. Le public n'est pas autorisé à l'utiliser, ni la semaine ni durant les week-ends ou les périodes de fermeture de l'institution. Merci à chacune et chacun de respecter l'interdiction affichée sur le portail.

Fin de l'exploitation du télési

La commune n'exploitera plus le télési des Orvales, que ce soit pour la saison à venir ou les suivantes. Le Conseil communal a dû se résoudre à prendre cette décision en raison de multiples facteurs, comme le manque de neige récurrent, les exigences de la Confédération et, cette année, le Covid. Les frais d'exploitation annuels ainsi que les investissements obligatoires à entreprendre dès la saison 2021/2022 (à savoir le changement de la motrice pour environ fr. 120'000) ne laissent malheureusement pas d'autre choix. Le Conseil communal a étudié des solutions alternatives, mais aucune d'elles ne donne satisfaction. L'exécutif reste ouvert à toute proposition de reprise par des tiers.

Dépôt public différé

Initialement annoncé pour la période allant du 12 octobre au 11 novembre, le dépôt public du Plan d'affectation Pierre de la Paix est différé. En effet, dans la mesure où l'OACOT a informé la commune que son examen préalable final ne sera terminé qu'en fin d'année, le dépôt public interviendra en début 2021.

Piscine fermée

Suite aux directives Covid annoncées le vendredi 23 octobre par le Conseil exécutif, les autorités de Valbirse ont fermé le sauna et la piscine de l'Orval. Cette mesure est valable au moins jusqu'au 23 novembre 2020. Le restaurant reste, lui, ouvert tout en respectant les dispositions cantonales.

L'équipe de la piscine et les autorités communales remercient les usagers de leur compréhension et se réjouissent de vous retrouver lorsque la situation sanitaire le permettra.



La gare de Malleray-Bévilard en libre service



Le Conseil communal de Valbirse a pris acte de la décision des CFF de transformer dès le 31 décembre 2020 la gare de Malleray-Bévilard en une station en libre-service. Le recul de la demande au guichet explique cette adaptation, selon les CFF.

Les clients de la gare de Malleray-Bévilard devront donc utiliser le distributeur de billets, accessible 24 heures sur 24.

Pour simplifier l'achat de billets au distributeur, les CFF proposent une ligne d'aide gratuite au numéro 0800 11 44 77. Les clients peuvent en outre à tout moment obtenir des informations sur l'horaire et acheter des billets sur l'appli Mobile CFF et sur CFF.ch.

Lundi 11 janvier 2021, de 07h15 à 13h, et mardi 12 janvier, de 14h à 18h, des collaborateurs CFF seront présents en gare de Malleray-Bévilard et proposeront leur assistance pour l'utilisation de Mobile CFF, de CFF.ch et du distributeur de billets.

Restaurant de la piscine: attendre des jours meilleurs

L'actuel gérant du restaurant de la piscine de l'Orval prend sa retraite à fin novembre. Dans cette perspective, le Conseil communal avait lancé, il y a plusieurs semaines, le processus pour lui trouver un(e) successeur(e). Eu égard à la situation et les incertitudes qui en découlent pour les restaurateurs, le Conseil communal a décidé d'interrompre les démarches et d'attendre des jours meilleurs. L'appel aux postulations sera relancé en temps opportun. Par conséquent, l'établissement sera fermé de décembre 2020 à vraisemblablement - avril 2021.

Diminution de la taxe d'exemption pompiers

Le Conseil communal a pris la décision de baisser le montant de la taxe d'exemption des sapeurs-pompiers de 4% à 3% de l'impôt cantonal, ceci dès le 1er janvier 2021. Pour rappel, cette taxe est payée, pour les citoyens qui y sont soumis, en même temps que les impôts ordinaires.

La Commune solidaire avec les Cartons du coeur

Le Conseil communal a entendu l'appel urgent des Cartons du cœur section Jura bernois, qui est à la recherche de soutiens financiers pour pouvoir continuer à apporter son aide auprès des plus démunis. Il a dès lors décidé de verser fr. 1'000 à l'association.



This email was sent to michael.bassin@valbirse.ch
[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)
Commune mixte de Valbirse · Rue Aime Charpiloz 2 · Bevilard 2735 · Switzerland

